

Photovoltaïque : le procès des opposantes au chantier de Boralex à nouveau reporté

Pour avoir bloqué la construction d'une centrale photovoltaïque à la montagne de Lure, deux femmes de 60 et 72 ans devaient comparaître mardi 14 novembre. Le procès a été à nouveau reporté, cette fois au 5 décembre.

Encore raté. Mardi 14 novembre, deux militantes du collectif Elzéard, qui combat l'implantation d'une centrale photovoltaïque à Cruis (Alpes-de-Haute-Provence), devaient être jugées par le tribunal correctionnel de Digne-les-Bains. Claudine Clovis et Sylvie Bitterlin, 72 et 60 ans respectivement, comparaissent pour s'être opposées physiquement à l'arrivée des engins de chantier en septembre et octobre 2023, en s'y enchaînant. Les plaintes déposées par l'entreprise Boralex avaient conduit à leur interpellation et à leur placement en garde à vue. Leur ju-



Sylvie Bitterlin et Claudine Clovis (au second plan) à la sortie de l'audience, applaudies par la centaine de manifestants venus les soutenir. Photo Le DL/Jean-François Mutzig

gement en comparution immédiate avait déjà été reporté, le 5 octobre.

« Ce n'est pas juste deux femmes accrochées à des pelleuses »

Ce mardi, une centaine de manifestants sont venus soutenir les deux prévenues devant le palais de justice, avec

pancartes et sono. Las, le ministère public a demandé et obtenu un nouveau renvoi du dossier, ayant besoin de temps pour prendre en compte les éléments apportés par la défense juste avant l'audience, « une vingtaine de pages avec des arguments de fond ». Le procès aura donc lieu le 5 décembre.

À la sortie du tribunal, l'avocate de Boralex n'a pas souhaité faire de commentaire. Les conseils des deux militantes – qui risquent deux ans de prison – ont estimé que le renvoi montrait le « sérieux » de leurs arguments. Pour Me Marie Poirot, c'est reconnaître que « ce n'est pas juste deux femmes accrochées à des pelleuses, qu'il y a autre chose ». « Très confiant », Me Nino Arnaud a souhaité que ce délai « augure un débat de qualité ». « Peut-être que le parquet va se pencher sur nos plaintes au pénal » a ajouté Pierrrot Pantel de l'association nationale pour la biodiversité.

Très touchées par le soutien des manifestants, Claudine Clovis et Sylvie Bitterlin leur ont donné rendez-vous le 5 décembre, et avant cela dimanche 19 novembre à Montlaux pour une journée d'action contre les projets photovoltaïques à la montagne de Lure.

● Nicolas Manificat